



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Compte rendu de l'audio conférence des fédérations du 03 avril 2020

LES INTERVENTIONS

Monsieur le ministre Darmanin et monsieur Dussopt mènent les débats :

Sur le décret qui considère la prise en charge des repas : cela concerne les agents en activité qui sont sur des sites dépourvu de structure collectives.

La mise en place d'une cellule de soutien psychologique est confirmée elle viendra en soutien pour les agents en difficultés face à la situation de confinement.

Solidaires :

Nous avons pris acte des sujets sur les frais de missions, la formation, les titularisations et affectations comme de la prise en main par les directions. Pour les stagiaires, les modalités reviennent aussi aux directions comme pour le report de la campagne. Quid des RTT ? L'annonce du report de la campagne des impôts au journal de 20h00 engendre déjà beaucoup de réactions alors que l'organisation elle-même n'est pas finalisée.

Nous demandons de limiter les expositions des personnels et notamment douane.

CGT :

Réitère sa demande d'un travail avec le ministère et les OS sur la définition des activités essentielles. Le sujet du droit de retrait revient avec une mise en garde d'une montée en tension depuis les agents du terrain.

Demande un calendrier de mise à disposition du matériel de protection. Une action spécifique du contrôle des prix est demandée pour éviter une inflation.

La solution du télétravail dans un contexte de garde d'enfants n'est pas optimale.

Un compte rendu sera envoyé par la fédération



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

Demande, pour les agents infectés en service, la reconnaissance en maladie professionnelle et la mise en place d'un fond de secours.

Note une Difficulté pour se connecter à Ameli et donc pour renouveler les arrêts de maladie.

FO Finances :

Nous avons reçu le recensement du 2 avril : nous notons une stagnation des cas de maladie nous espérons que cela augure un recul.

Nous demandons :

Sur le PCA, un recensement exhaustif

Sur la réception du matériel après le constat des difficultés quid de la dotation ?

Très gros sujet : entrées et sorties de la 14aines _

Sur la paye d'avril il y a quelques sujets pour ceux qui ont une part indemnitaire importante quid du montant de cet acompte ?

Quid pour les agents qui entrent en mi traitement confirmez-vous que l'état prendra en charge le différentiel si celui-ci n'est pas considéré par les mutuelles,

Sur les propos du premier ministre d'hier soir : quid de la reconnaissance et nous souhaitons qu'elle soit défiscalisée.

Sur les RTT nous vous mettons en garde sur l'aspect chronophage d'un éventuel recensement des positions des agents travail considérable au regard des impacts.

Pour les frais de repas nous prenons acte la décision arrêtée par décret nous souhaitons son extension au transport.

Nous demandons un tableau récapitulatif sur les concours

CFDT

Communication des PCA

Jour de carence et frais de repas : demande de rétroactivité de la mesure.

Les masques : dates effectives d'approvisionnement

Impôt sur le revenu : l'intervenant insiste sur le risque sanitaire consécutif au déferlement de personnes qu'il y aura alors dans les centres de trésorerie.

Un plan de continuité sanitaire pour le nettoyage.

Un compte rendu sera envoyé par la fédération



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

UNSA /CGC

Point sur l'approvisionnement des matériels pour les douaniers. Les autorisations d'absence ne génèrent pas de RTTT l'intervenant demande de revenir sur cette décision.

Doctrine sur les congés.

Frais de repas le décret sera-t-il d'application rétroactive ?

Demande de reconnaissance en maladie professionnelle pour les agents contaminés en service.

M. Dussopt :

Sur les repas le décret s'applique à compter du 6 mars. La loi ne pouvant pas être rétroactive.

Pour les ASA en application de la circulaire de mars, ces absences génèrent des congés mais pas des jours RTT. Qui plus est notre position est en cohérence avec le privé qui subit des pertes de traitement en étant u chômage partiel

Sur les PCA nous étudions votre suggestion.

Pour le télétravail nous comprenons bien que dans ces circonstances particulières ne doivent pas relever d'un rigorisme, au risque que cela impacte aussi les agents en AA qui sont aussi en garde d'enfants.

Sur la reconnaissance de la maladie professionnelle il y a une étude en cours sur les pertinences et les faisabilités.

Sur la 14 aine sorties et entrées : question de FO nous nous en remettons aux arbitrages de la cellule ministérielle, car la situation des agents malades ou en contact est très fluctuante.

Pour le demi-traitement : la règle de 90 jours est toujours active pourtant pour qu'elle soit activée l'avis d'une commission médicale est nécessaire. Celle-ci ne pouvant pas se réunir, sans que l'avis médical, la mesure n'est pas applicable.

Reconnaissance de la présence des agents : paiement d'heures supplémentaires et primes ceci est toujours en arbitrage pour rendre le plus uniforme possible la déclinaison de décision qui vous a été annoncée.

Un compte rendu sera envoyé par la fédération



SYNDICAT NATIONAL DES DOUANES FORCE OUVRIÈRE

La secrétaire générale complète les questions sur le ménage et les équipements de personnels en masques.

4.25 millions de masques ont été commandés en Chine

25% pour nos besoins propres et le reste pour l'éducation nationale et le ministère de la justice (pénitentiaire)

1^{er} lot de 85.000 masques est arrivé et il couvre les besoins des services. Arrivage prévu dans les services le 13 avril si les EU restent corrects le reste suivra.

Sur le nettoyage des locaux : il en va de 2 situations : l'entretien courant et en cas de nécessité (si un agent a été infecté) il y a nettoyage plus désinfectant.

Fo insiste sur le fait que les désinfections pratiquées ne sont pas satisfaisantes et des infections constatées sur des agents étages après étages dans certains bâtiments, nous laissent penser qu'il faut intervenir différemment.

Réponse nous programmons nos interventions sur la décision des conseils de santé et nous n'excluons pas qu'il y ait prochainement des évolutions.

Mon sentiment et ceci n'engage que moi : Sous une bienveillance (mot très à la mode) affichée : exemple en terminant la conférence par « prenez soin de vous » nous sommes traités comme des chiffons. Heureusement que le dialogue dans notre direction n'est pas de ce niveau.

M.J

Un compte rendu sera envoyé par la fédération